



Québec 

Entente de développement culturel



**COMMUNIQUÉ**

Publication immédiate

**UN PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS CULTURELS SUR  
LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST**

LA SARRE, LE 22 MARS 2018 – Le Programme de soutien financier aux projets culturels de l'Abitibi-Ouest découle de l'Entente de développement culturel 2018-2020 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de La Sarre. Pour une première année, dans le cadre d'un partenariat entre la MRC d'Abitibi-Ouest et la Ville de La Sarre, le programme est ouvert à tout le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Le programme permet de soutenir financièrement les projets qui visent la diversification et le renouvellement de l'offre de produits culturels en Abitibi-Ouest. Ces projets devront favoriser la participation citoyenne.

Le montant maximal de l'aide financière accordée est fixé à 4 000 \$ et ne pourra dépasser 75 % des dépenses admissibles. Si un projet est exclusif aux membres d'un organisme, l'aide financière sera limitée à 50 % des dépenses admissibles. Un même organisme ne peut soumettre plus de deux demandes d'aide financière pour un projet exclusif à ses membres.

L'organisme doit remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante : [www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca) dans la section « Programmes d'aide ». La date limite pour soumettre un projet est fixée au 30 avril 2018.

Pour plus d'information sur le Programme de soutien financier aux projets culturels, consultez le [www.ville.lasarre.qc.ca](http://www.ville.lasarre.qc.ca)

- 30 -

Source : Sophie Ouellet

Agente de développement culturel et communautaire

Ville de La Sarre

819 333-2282, poste 292 [souellet@ville.lasarre.qc.ca](mailto:souellet@ville.lasarre.qc.ca)